

1993 par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En outre, le Canada a officiellement endossé le nouveau Code de conduite en matière d'exportation d'armes de l'Union européenne, tel qu'il a été adopté en juin 1998.

Le Canada travaille activement à promouvoir une plus grande transparence du commerce des armes classiques. Dans le cadre de cet effort, le Canada a milité activement en faveur de la création du Registre des armes classiques des Nations Unies, duquel il est un des pays fondateurs. Le Registre, établi en vertu de la résolution de décembre 1991 de l'Assemblée générale de l'ONU, favorise grandement la transparence, la confiance et une sécurité mondiale accrue. Par ailleurs, des registres régionaux, auxquels le Canada contribue, ont également été établis par l'Organisation des États américains (OEA) et l'OSCE.

Pour constituer le Registre, qui est tenu à jour au siège de l'ONU à New York, tous les États membres de l'ONU sont invités à fournir chaque année de l'information sur leurs importations et leurs exportations de sept grandes catégories de systèmes d'armements classiques. Depuis la création du Registre, plus de 90 pays, en moyenne, y ont versé chaque année de l'information et quelque 70 d'entre eux l'ont fait de façon systématique, dont le Canada. En tout, 152 États ont fait parvenir des données pour au moins une année. Tous les principaux exportateurs d'armements et la plupart des principaux importateurs soumettent désormais chaque année des rapports, et la plupart des régions géographiques y sont raisonnablement représentées. Couvrant plus de 90 p. 100 du commerce international des principales armes classiques, le Registre est aujourd'hui une source d'information importante et pertinente.

Le rapport des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU de 2000 contenait des recommandations en vue d'une expansion du Registre par une série de séminaires infra-régionaux destinés à en vulgariser l'utilité. Le Canada et le Japon ont coparrainé le premier séminaire régional au Cambodge en février 2001. Dans le cadre d'un effort concerté avec l'Allemagne, le Japon et les Pays-Bas, le Canada coparrainera, en 2002 et en 2003, des séminaires régionaux et infra-régionaux consacrés aux instruments de transparence de l'ONU, le Registre et le Rapport sur les dépenses militaires.

Le Canada est l'un des pays, de plus en plus nombreux, qui communiquent volontairement des données sur leurs avoirs et leurs achats militaires de produits nationaux. Cela va au-delà du minimum exigé actuellement par les Nations Unies et contribue grandement à la transparence mondiale au chapitre des capacités militaires. Nous incitons les autres pays à transmettre eux aussi ces données et à améliorer leur contribution en s'assurant que les données fournies sont exactes, complètes et accompagnées de tout autre renseignement pertinent.

En collaboration avec des partenaires de même opinion, le Canada cherche des moyens de freiner la prolifération des armes légères qui, dans un grand nombre de pays en